



FORMATION : LES FONDAMENTAUX DE L'AIR COMPRIME

PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS : Aucun

DURÉE : 1 jour soit 7 heures

DATES: A définir

HORAIRES : 8h30 – 12h et 14h à 17h30

FORMATEUR : DRAULT Christian

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : Maximum : 5 afin de garantir un accompagnement personnalisé.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation pour permettre une organisation optimale. Vous pouvez contacter CSF C.DRAULT à c.drault@csf-ac.fr ou 06 18 24 1276 pour tout renseignement.

Dès votre inscription réalisée, nous vous communiquons le règlement intérieur et la convention de formation correspondant à cette formation, celle-ci est à nous retourner signée 2 semaines avant la date de début de la formation.

LIEU : Votre site, une salle dédiée doit être mise à disposition avec un tableau blanc et un accès à internet. Conditions de sécurité : Le client doit s'assurer que toutes les normes de sécurité sont respectées sur le site pendant la durée de la formation, et informer le formateur des procédures spécifiques en vigueur.

EVALUATION et ATTESTATION : À la fin de la formation, une évaluation des compétences sera réalisée et une attestation de suivi de formation sera transmise à chaque participant.

COUT de la FORMATION : Le coût de la formation est de 490€ht. Ce montant inclut les documents de formation et les supports. Modalités de paiement : Le paiement doit être effectué 30 jours après réception de la facture

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 18 24 12 76

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier les terminologies et les grandeurs spécifiques à l'air comprimé
- Comprendre le principe de la compression volumétrique
- Evaluer les caractéristiques des polluants de l'air comprimé

- Comprendre les notions de vapeur d'eau, de condensation, du point de rosée
- Repérer et identifier les classes de qualité de l'air produit

CONTENU

Notions fondamentales:

- Terminologie et grandeurs
- Pression, atmosphérique, relative, absolue, unités
- Débit Nm³, M³ iso
- La compression volumétrique
- Densité de l'air
- Les polluants
- Humidité et poids d'eau
- Point de rosée
- L'huile
- Les particules solides
- Qualité de l'air comprimé

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.